



LETTRE TRIMESTRIELLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES 1er trimestre 2026

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(pour plus de détails, vous pouvez consulter le site communal ou vous renseigner en mairie)

20 janvier 2026

- M. le Maire de Chelun est désigné comme mandataire, pour signer la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus (Citéo) en 2026 (groupement avec les communes de Drouges, Moussé et Chelun).
- DIA : la commune n'exerce pas son droit de préemption sur les propriétés au 2 rue du Chêne de Bretagne et au 795 La Croix de la Barre.
- Ecoles publiques La Guerche : participation aux charges de fonctionnement pour un total de 10 730,70 € pour les élèves domiciliés à Rannée (2 maternelles et 15 primaires).
- Ecole privée La Guerche : participation aux charges de fonctionnement pour un total de 46 981,25 € pour les élèves domiciliés à Rannée (15 maternelles et 43 primaires).
- Décision du Maire : radiateur salle polyvalente (804 €), traceuse terrain de foot (1 783,56 €).

17 février 2026

- Ecole privée Domalain : participation aux charges de fonctionnement pour un total de 1 554 € pour un élève de maternelle domicilié à Rannée.
- Accueil de loisirs de Visseiche : subvention de 84 € pour l'accueil en 2025 de 2 enfants domiciliés à Rannée.
- Subventions : ARP 200 €, Comité des Fêtes 500 €, Avenir Rannée Musique 1 840 €, CATM 100 €, Club de la Vallée de l'Ardenne 150 €, Klik 150 €, RCRG 1 700 €, Symphonie Fleurie 600 € soit un total de 5 240 € pour les associations communales ; Amicale des donateurs de sang 80 €, Clic Codem 562 €, Dojo Guerchais 150 €, Equi'Partage 60 €, Jumelage La Guerche/Ksiaz 100 €, Les Jongleurs Gym 250 €, L'outil en main 230 €, La société des Cours de la Guerche 200 €, Twirling Sport 50 €, Korrigans Basket La Guerche 90 €, ADMR La Guerche 230 €, Les Restos du Cœur 140 € soit un total de 2 142 € pour les associations hors commune.
- Argent de poche : renouvellement du dispositif pendant les vacances scolaires.
- Décisions du Maire : abris-bus et banc (4 504,80 €), vêtements de travail (489,10 €).

20 mars 2026

- Résultats de l'installation du Conseil Municipal : Mme Karine MOREL (Maire), Mme Catherine BRIANTAIS (1^{er} Adjointe), M. Paul DAGUIN, (2^{ème} Adjoint) et Mme Stéphanie LAHAYE (3^{ème} Adjointe).

COMMISSIONS COMMUNALES

BATIMENTS COMMUNAUX	DAGUIN Paul 2 ^{ème} Adjoint, Vincent Taillandier, Jean-Michel Ganache, Didier Lebreton, Claude Bizeul
VOIRIE	DAGUIN Paul 2 ^{ème} Adjoint, Didier Lebreton, Claude Bizeul, Anthony Ripoché, Serge Peltier,
FLEURISSEMENT, AMENAGEMENT URBAIN	BRIANTAIS Catherine 1 ^{ère} Adjointe, Vincent Taillandier, Isabelle Taillandier, Nicole Delanoe, Jean-Michel Ganache
FINANCES, RESSOURCES HUMAINES	BRIANTAIS Catherine 1 ^{ère} Adjointe, Karine Morel Maire, Paul Daguin 2 ^{ème} Adjoint, Stéphanie Lahaye 3 ^{ème} Adjointe, Florence Lemarié, Didier Lebreton, Anthony Ripoché
VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE	LAHAYE Stéphanie 3 ^{ème} Adjointe, Patricia Martin, Serge Peltier
COMMISSION SOCIALE	LAHAYE Stéphanie 3 ^{ème} Adjointe, Patricia Pelisson, Patricia Martin, Florence Lemarié, Jean-Michel Ganache
COMMUNICATION	LAHAYE Stéphanie 3 ^{ème} Adjointe, Catherine Briantais 1 ^{ère} Adjointe, Patricia Martin, Isabelle Taillandier, Nicole Delanoe
URBANISME	MOREL Karine Maire, Stéphanie Lahaye 3 ^{ème} Adjointe, Vincent Taillandier, Patricia Pelisson, Anthony Ripoché, Jean-Michel Ganache
VIE COMMUNALE	BRIANTAIS Catherine 1 ^{ère} Adjointe, Patricia Pelisson, Isabelle Taillandier, Claude Bizeul, Patricia Martin
FONCTIONNEMENT SALLES COMMUNALES	BRIANTAIS Catherine 1 ^{ère} Adjointe, Karine Morel, Maire, Stéphanie Lahaye 3 ^{ème} Adjointe, Patricia Martin, Jean-Michel Ganache, Anthony Ripoché

AVIS AUX PARENTS D'ENFANTS MAJEURS

NE VIVANT PLUS A RANNEE

Merci d'inviter vos enfants à s'inscrire sur les listes électorales de la commune de leur nouveau domicile : inscription en ligne, ou sur papier, à partir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La liste électorale va être révisée prochainement pour radier les électeurs nés avant l'année 2000 non propriétaires sur la commune et qui ne sont plus domiciliés à Rannée.

NID DE POULES - Pour des raisons de sécurité, merci de prévenir la mairie en cas de nid de poules sur les routes et chemins communaux (profondeur supérieure à 5 cm).

Mairie de Rannée - 4 Avenue de l'Ardenne

Tél. : 02.99.96.23.34

Courriel : mairie@rannee.com

Site internet : <http://www.rannee.com>

Horaires : lundi/vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
mercredi/jeudi de 08h30 à 12h00